



Compte-rendu réunion
Equipe Technique Régionale Développement (ETR-D)
Jeudi 16 novembre 2021
14h – 16h30

Réunion en visio conférence

Présents :

01 : Antoine CHARBONNET(ACH)

03 / Marie BURCKEL (MBU)

26/07 : Abdallah TOUBAYE (ATO). Départ à 15h pour un rdv médical.

42 : Nathalie MARTIN (NMA)

63 : Judicaël RELIER (JRE)

69 : Valentin REMY (VRE)

74 : Céline GARDET (CGA)

Ligue : Catherine PRAT (CPR) et Thomas CHAMPION (TCH)

Excusé :

Frédéric CHATEAU (FCH)

Ordre du jour

- 1) **SCOT : un outil à réactualiser**
- 2) **Les équipements : rôle des comités**
- 3) **La semaine olympique et paralympique (SOP)**
- 4) **La performance sociale**
- 5) **Les labels Génération 2024 et Terre de jeux**

Début de la réunion : 14h05

1- SCOT

Ce document date de la saison 2017-18, il a servi pour certains comités à l'élaboration de leur projet de développement. Il est construit autour de 3 axes :

- Etat de la pratique
- Conditions de pratique
- L'emploi

Mais TCH explique que le paysage a changé, parfois de façon importante, et que certains clubs se sont métamorphosés entre temps, que les enjeux locaux ont évolué, tout comme les axes développement des comités, la situation des équipements ...

Pour toutes ces raisons, et parce que l'on pense que cet outil est central pour l'agent de développement de comité, il apparaît nécessaire de procéder à une mise à jour des données,

ainsi qu'à une évolution de ces données recueillies. Pour qu'in fine, ce document devienne un outil du quotidien de l'agent de développement.
En effet, il devrait servir de support voire de prétexte à rencontrer les clubs entre autres.

Rappel des données :

ETAT DE LA PRATIQUE

Nombre de clubs, Nombre de licenciés, niveau de pratique, EFB, % J/A, H/F, NC/compét...
Clubs affiliés/non affiliés, zone blanche à investir

Nouveaux éléments à intégrer :

Turn-over global, primo licenciés, label MCEM

CONDITIONS DE LA PRATIQUE

Classement des équipements, niveau de saturation.

Nouveaux éléments à intégrer :

Nouveaux gymnases, actualiser les éléments sur la saturation, Prioriser des besoins en équipements / territoire (salles spé 6T, 9T, multisport 9T...)

POTENTIALITES D'EMPLOI

Emploi temps plein club, Groupement d'employeurs.

Données fortement à réactualiser

TCH fait le tour de table pour savoir comment les collègues de comité perçoivent cet outil, son utilisation et surtout la possibilité de le mettre à jour.

NMA explique que pour sa part elle a peu d'heures sur le développement et qu'elle n'aura pas le temps de faire vivre ce document. TCH questionne sur la faisabilité avec Kevin FORESTIER, qui a des heures comité sur le développement.

ATO demande si la base de données des clubs non affiliés est accessible car il ne retrouve pas les 51 clubs non affiliés recensés à l'époque sur son territoire. CGA fait la même demande.

TCH l'enverra aux comités en précisant que cela date de 4 ans et que depuis cela a dû bouger !
ACH constate pour sa situation qu'il est happé par beaucoup de missions sportives depuis le début de la saison et il estime à 25% le temps consacré au développement !

VRE et ATO expriment de réelles difficultés pour rencontrer leurs clubs. Ils ne répondent pas aux sollicitations voire refusent de rencontrer le comité.

NMA explique que c'est parfois la même chose dans le 42 pour des petits clubs.

Cela interroge fortement sur la place et l'image du rôle du comité, qui est là en soutien de ses clubs, et non pas pour leur causer des ennuis !

ACH explique qu'il passe souvent par l'encadrant pour déclencher des visites. CGA est contactée par les clubs eux-mêmes.

Le type de visite club dépend éminemment de leur profil et de leurs besoins.

Sur la question de l'emploi, CPR précise que la réflexion doit s'envisager au-delà de l'échelon comité. Ainsi des rapprochements entre clubs de départements limitrophes doivent être possibles (ex entre Morestel 38 et Belley 01)

2- LES EQUIPEMENTS : ROLE DES COMITES

TCH présente les 2 axes sur lesquels les comités sont attendus (Cf. « Qui fait quoi ? »)

2 axes :

* La réaction/suivi => Education des acteurs

* L'anticipation et création du réseau

Sur le 1^{er} axe, il faut absolument prendre l'habitude à chaque rassemblement (réunion, AG, formation, compétition...) de rappeler aux acteurs du badminton de faire remonter au comité ou la ligue les projets de réhabilitation, construction, traçage...

Si nous n'avons pas l'info, nous ne pourrons jamais anticiper et agir

Sur le 01, ACH explique que cette veille est faite et que les clubs lui font remonter des infos.

Dans ce cas, il prend contact avec le traceur qui intervient régulièrement et qui suit les règles techniques fédérales. Et il le met en contact avec la collectivité porteuse du projet.

JRE intervient aussi quand il a l'info mais n'a pas le temps d'anticiper les dossiers. Idem pour CGA dans le 74.

NMA et VRE essaient de donner suite quand le BOAMP envoyé par Nicolas Galtier signale les projets sur le département.

TCH évoque la création d'une formation fédérale sur la base de celle du recensement des équipements mais beaucoup plus fortement axée sur l'AMO (assistance maîtrise d'ouvrage). En effet, l'idée est d'outiller les agents de développement de comité sur cette mission équipement mais dans toutes ses composantes.

TCH va participer à l'élaboration des contenus et essaie de faire en sorte que la 1^{ère} édition ait lieu en AURA (probablement en mi 2022).

La plupart des collègues (CGA, ACH, JRE, VRE) sont intéressés par cette formation.

3- LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE (SOP)

Elle aura lieu du 24 au 29 janvier 2022

Les élus de la ligue souhaiteraient que tous les acteurs (ligue, comités et clubs) s'emparent de cet événement pour faire des manifestations de badminton.

Dans le 01, une commune labellisée Terre de jeux, Saint-Jean-le-Vieux, a un projet d'animation sur lequel le comité 01 va greffer du Airbad.

De même le comité 01 peut doter des écoles labellisées G24 de kit de matériel.

4 PERFORMANCE SOCIALE

Le projet fédéral est organisé pour la première fois autour de 2 axes :

La performance sportive et la performance sociale.

Ce 2^{ème} pilier est novateur et TCH propose à l'équipe de relayer la présentation que CPR et lui-même ont eue lors d'une réunion avec la fédération.

Mise en œuvre du Projet de Performance Sociale

Santé

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.



Éducation & Citoyenneté

Promouvoir le badminton autour de valeurs éducatives et citoyennes auprès des badistes.



Innovation



Sociale

Inclusion

Réduire les inégalités d'accès à la pratique pour les publics éloignés (PSH, QPV, ZRR, etc.)



Éco-responsabilité

Réduire l'impact de notre activité sur l'environnement (achats responsables, filière de recyclage, événements responsables, etc.)



Ce secteur est organisé autour des 4 grands secteurs ci-dessous.

Les interlocuteurs sont :

Le secteur performance sociale de la FFBaD



Hugues Relier

- Management du service
- Sport-Santé
- Mixité
- Lutte contre les violences



Marion Bischoff

- Culture du badminton
- Lien avec l'Education Nationale et les Fédérations scolaires et universitaires
- Dispositifs éducatifs
- Développement de la citoyenneté et de la pratique des jeunes



Aurélien Cordeau

- QPV – ZRR
- Carcéral
- Réfugiés
- Projets solidaires



Gautier Nougier

- Bad & Handicap
- Eco-responsabilité
- Badminton Senior

Animation du réseau des agents de développement



TCH questionne les comités sur leurs projets qui entreraient dans ces sphères :

01 : aucun

03 : à l'échelle du club de Moulins => carcéral, entreprises et IME

26/07 : ?

38 : ?

42 : Eco-responsabilité. Santé/EHPAD à l'échelle clubs

63 : Eco-responsabilité. Santé/EHPAD à l'échelle clubs. Le comité va relancer les plateaux mixtes minibad / handi début 2022

69 : aucun

73 : ?

74 : aucun

5 LABEL GENERATION 2024 ET TERRE DE JEUX

TCH fait un rappel sur ces 2 labels et leurs enjeux pour nos clubs

Génération 2024 : 4 champs pour l'établissement scolaire

- Aménagement SHN
- Semaine olympique
- Faciliter l'accès aux équipements
- Collaboration acteur fédéral

Terre de jeux : 3 axes pour la collectivité territoriale

- Favoriser la découverte du sport et de ses valeurs à l'occasion de la Journée Olympique, célébrée mondialement le 23 juin.
- Soutenir l'éducation par le sport à l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique dans les établissements scolaires.
- Promouvoir la pratique sportive auprès des agents de votre collectivité.

Quelques exemples d'actions :

Organiser une épreuve sportive mixte et intergénérationnelle à l'occasion de la Journée Olympique.

Faire découvrir des sports paralympiques aux élèves des écoles de votre territoire.

Organiser des séances de sport pour faire découvrir une discipline aux agents de votre collectivité

Une communication a été faite aux comités pour qu'ils relaient ces dispositifs auprès de leurs clubs. La ligue va également communiquer via ses outils.

Fin de la réunion : 16h30

Pour l'ETR-D

Thomas CHAMPION